SAINT- GERMAIN DES CHAMPS

BULLETIN MUNICIPAL | **N°26 - OCTOBRE 2026**



LE MOT DU MAIRE



SERGE NASSELEVITCH

Au quotidien, nos équipes municipales et moi-même nous mobilisons pour faire de Saint-Germain une commune où il fait bon vivre, solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir.

Ce bulletin municipal est le vôtre. Il vous informe des actions menées, des projets en cours et des rendez-vous à venir. La population permanente de 350 habitants présente une tendance positive par l'arrivée de familles avec enfants et de jeunes couples. Une bonne nouvelle due à la qualité de vie qu'offre Saint-Germain-des-Champs, sa proximité d'Avallon et de Quarré-les-Tombes pour l'emploi, le commerce, les services, les écoles. Les 9 logements locatifs communaux sont occupés, preuve supplémentaire de l'attractivité du village. Il nous faut accompagner ce mouvement dans plusieurs domaines. Par exemple les transports scolaires pour l'école primaire de Quarré et les collèges d'Avallon font partie des préoccupations de parents qui souhaitent des améliorations du service pour faire face à leurs propres contraintes horaires. Nous devons nous atteler aussi à d'autres sujets fondamentaux pour adapter la commune à son époque, comme mettre la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) en phase avec l'évolution des règles départementales et le climat pour améliorer la sécurité publique et permettre aux habitants de réaliser les travaux dont ils ont besoin.

Pour tout cela nos moyens financiers sont ce qu'ils sont c'est à dire modestes mais pas inexistants. Avec bon sens, persévérance et patience ils permettent de progresser. Pour ne pas commettre d'erreurs et agir au mieux de l'intérêt général nous avons également besoin de l'intelligence collective de tous les habitants, de votre connaissance des réalités et priorités quotidiennes. Nous sommes donc à votre écoute et vous remercions de ce que vous apportez à la commune par votre participation.

Recevez les sincères salutations de tout le Conseil Municipal.

Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent pour notre commune et qui, par leurs initiatives, contribuent à faire vivre notre esprit village.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Serge Nasselevitch

ETAT CIVIL

DÉCÈS

Mme Elisabeth Faucheux Thurion née Guibert

le 24 septembre 2026

MARIAGE

Mme Sonia Siliberto et Sylvain Metz

le 5 Septembre 2026

AU SOMMAIRE

02 Mot du Maire
03 Mise en avant
04 Vie Municipale
07 Economie locale
08 Animations locales
10 Vie Associative
11 Agenda

ATTENTION! IMPORTANT

COMMUNICATION DES ÉVÉNEMENTS

Qui fait quoi ?

Pour une communication efficace et équitable, la collaboration de chacun est essentielle !

L'ORGANISATEUR

1. INFORME

Contactez la Commission Communication à l'adresse :

communication@communedesaintgermain.com

2. AVANT L'EVENEVEMENT

Transmettez les éléments nécessaires : affiche, date, lieu, description, informations pratiques, visuels...
Des informations complètes et de qualité facilitent la diffusion !

3. APRES L'EVENEMENT

Envoyez quelques photos et un compte rendu pour valoriser auprès des habitants.

Votre initiative est essentielle !

LA COMMISSION COMMUNICATION

1. RELAYE

Relaye les informations reçues via les supports municipaux : site internet, bulletin municipal, réseaux sociaux.

2. VALORISE

Accompagne les organisateurs dans la valorisation de leurs actions et initiatives.

3. DIFFUSE

Assure une diffusion cohérente et équitable des informations, dans le respect des délais et de la ligne éditoriale de la commune.

Notre rôle : relayer et valoriser ce que vous nous transmettez !

A RETENIR

Sans information transmise par l'organisateur,

La Commission Communication ne peut pas publier ni communiquer sur un événement de sa propre initiative.

Cette collaboration est indispensable pour garantir une communication de qualité auprès de tous les habitants.



BESOIN DE COMMUNIQUER SUR VOTRE EVENEMENT ?

- Annonce d'événement
- Affiche et visuels
- Compte rendu et photos après l'événement

Contactez la Commission Communication :

communication@communedesaintgermain.com

Ensemble, faisons vivre notre commune !

Rubrique municipale

Travaux voirie

La commune est vaste et l'entretien des voiries est une charge de plus en plus lourde. Cette année nous avons restauré la portion de la route d'Auxon sur le territoire de la commune pour 37.842,36 € TTC. Le chemin des Maulats à Montmardelin a nécessité 33.210,24 € TTC, soit un total de 71.052,36€. Nous avons encore une consolidation des bas-côtés à faire sur la route du stade. Il nous faut programmer aussi d'autres travaux au regard des contraintes qu'imposent aujourd'hui aux chaussées le poids et la puissance des véhicules professionnels. Outre ces gros travaux nous nous appliquons à boucher les trous et autres « nids-de-poule » qui apparaissent régulièrement.

Rubrique municipale

Evolution du P.L.U.I.

Le P.L.U.I. est le document définissant les règles d'urbanisme. Il est entré en vigueur en 2021 et 5 ans après il apparaît nécessaire de procéder à une révision pour l'ajuster aux besoins réels non seulement de notre commune mais des 48 autres composant la CCAVM (Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan), laquelle a décidé d'engager cette révision. C'est un travail de longue durée pour lequel les communes seront toutes consultées. A cet effet le Conseil Municipal commence dès maintenant à étudier cette question si importante.

Rubrique municipale

Vitesse de circulation

Nous avons avec l'aide du service départemental des routes commencé à mesurer la vitesse réelle de circulation. Un radar discrètement installé durant deux semaines au Meix a montré que 85% des véhicules roulaient à une vitesse inférieure ou égale à 50 Km/H. Ce ne sont donc pas eux qui donnent l'impression que tout le monde roule vite mais les quelques exceptions. Nous avons d'autres relevés à faire avant de prendre des mesures visant à ramener aux vitesses réglementaires les conducteurs trop rapides. Vous comprendrez que nous n'indiquions ni les lieux ni le calendrier de ces mesures.

Rubrique municipale

Défense extérieure contre l'incendie

Le Règlement Départemental de DECI fait évoluer ses règles. Il appartient ensuite aux communes d'entreprendre de mettre à niveau leur réseau de DECI. Le Conseil Municipal a décidé le 8 octobre d'engager l'étude du Schéma Communal de DECI qui doit conduire à un programme d'équipement sur plusieurs années en fonction des moyens financiers. Il s'agit là d'un investissement prioritaire.

Rubrique municipale

Sanction des dépôts sauvages

Année après année nous continuons de trouver au bord des routes, dans les chemins, dans la nature des dépôts sauvages de déchets de toutes sortes sans qu'aucune sanction ne puisse être exercée à l'encontre des auteurs de ces dépôts. Sur l'exemple d'autres villes en France, le Conseil Municipal a fixé par délibération une amende administrative de 1.500€ dans la limite des 15.000€ prévus par l'article L.541-3 du Code de l'Environnement et sous réserve du respect d'une procédure contradictoire. Cette amende sera prononcée à l'encontre de l'auteur identifié ou pris sur le fait.

Rubrique municipale

Affouage et gestion forestière

Les affouages 2025-2026 ne sont pas complètement terminés mais la préparation de la saison 2026-2027 est en cours sous le couvert de l'ONF.

La gestion forestière dans les conditions climatiques changeantes depuis quelques années nous conduira à pratiquer des coupes afin de replanter des essences capables de prospérer durant au moins un siècle pour permettre à nos successeurs de bénéficier d'une bonne gestion forestière comme l'ont pratiquée nos lointains prédécesseurs. Le domaine forestier communal est d'environ 180 hectares.



Rappel aux affouagistes - Campagne 2025/2026

Si vous n'avez pas encore demandé le cubage de votre bois, merci de le faire rapidement. La fin du mois d'octobre approche et la préparation des affouages 2027, dont le tirage aura lieu prochainement, est en cours.

Rubrique municipale

Transports scolaires

Ils sont gérés par la Région Bourgogne-Franche Comté avec des règles qui ne correspondent plus assez aux besoins des parents. La règle de base est un arrêt de bus tous les 3 kilomètres et 3 enfants par arrêt. Ceci contraint certains parents à conduire leur enfant jusqu'à l'arrêt prévu, ou directement à l'école. Lorsque les contraintes horaires des parents ne le permettent pas certains enfants doivent marcher en bord de route jusqu'à l'arrêt, ce qui n'est pas sécuritaire. En collaboration avec l'école de Quarré les Tombes et les communes concernées par cette école de rattachement nous avons lancé une consultation des parents. Nous étudierons ensuite un nouveau circuit avec le transporteur avant de présenter nos améliorations à la Région. Il en ira de même pour le transport vers les collèges

Rubrique municipale

Participation aux frais de scolarités

Nous avons comme chaque année réglé les frais de scolarité de l'année écoulée : Quarré les Tombes : 1.694,32€ par élève de maternelle pour 3 enfants dont 1 en garde alternée, soit un montant de 4.235,80€. St André en Morvan : 500€ par élève pour 4 enfants, soit 2.000€

Rubrique municipale

L'éclairage public

Nous savons que passer en LEDS les 148 points d'éclairage de la commune générerait une économie annuelle entre 5.000 et 6.000€. C'est important mais exigerait un investissement très conséquent. Il avait été chiffré précédemment à 200.000€ d'argent public, dont environ 70.000€ à la charge de la commune, soit de 33 à 40 ans d'économies au tarif actuel de l'électricité pour amortir cet investissement. Nous restons bien sûr attentifs à ce qu'il en coûterait aujourd'hui sachant que les prix des matériels ont baissé, cependant s'il faut diminuer les consommations l'éclairage ne dépend pas des énergies fossiles pétrole ou gaz. Par conséquent nous ne considérons pas qu'une telle dépense soit prioritaire au regard de tout ce que nous avons à faire et entretenir par ailleurs.

L'ECONOMIE LOCALE

En mouvement



LUG.R.S - Lucas Girard Racing et Services

01 PRÉSENTATION

Pouvez-vous présenter votre activité en quelques mots ?

Mécanique générale sur véhicules de particuliers, de compétition, historiques et prestations de services.

Depuis quand êtes-vous implanté dans la commune ?

Janvier 2023.

02 ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Avez-vous constaté des évolutions favorables ces dernières années ?

De moins en moins de maisons sont vides, ce qui veut dire que de plus en plus de potentiels clients arrivent.

Comment percevez-vous le dynamisme économique local ?

De nombreuses entreprises et de nombreux gîtes sont présents, mais encore trop peu mis en valeur et communiqués.

03 PERSPECTIVES

Quels sont selon vous les défis à relever pour poursuivre le développement économique de la commune ?

Favoriser l'affectation des ressources communales aux projets participant à l'amélioration du cadre de vie, notamment la voirie.

Que souhaiteriez-vous voir évoluer dans les prochaines années ?

L'entretien des voies communales et le regard porté sur l'automobile de compétition, dans un esprit de respect mutuel.

04 CHOISIR NOTRE COMMUNE

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous installer ou de rester ici ?

Les locaux, un ancien corps de ferme transformé en surface de travail suffisante pour une personne.

Quels atouts de la commune sont les plus importantes pour votre activité ?

Je ne sais pas si on peut parler d'atout mais n'ayant que peu de commerce (pour ne pas dire "pas") sur la commune, chaque habitant à donc besoin d'au moins un véhicule pour se déplacer, ce qui apporte un petit volume de travail. Il faut dire aussi, le fait que ce soit une petite commune permet de renforcer la confiance, car tout le monde se connait, et donc fournir un travail dans une ambiance plus conviviale et trouver des arrangements plus facilement pour prendre en charge les voitures.

05 EMPLOI ET VIE LOCALE

Recrutez-vous principalement des habitants du territoire ?

Je travaille seul.

Quels liens entretenez-vous avec les autres acteurs économiques locaux ?

Nous entretenons des liens cordiaux.

06 COORDONNÉES

26 ROUTE D'AVALLON (MONTMARDELIN)
89630 SAINT GERMAIN DES CHAMPS

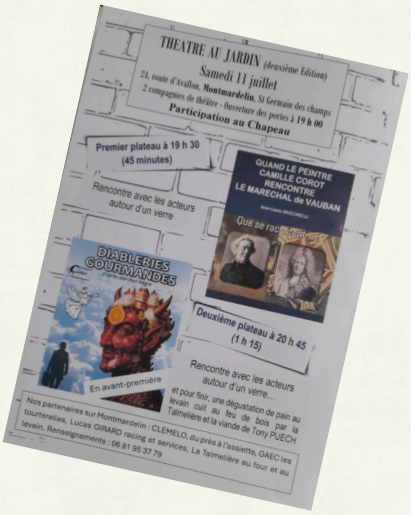
+33 6 32 14 56 79

lugracingservices@gmail.com

11/07

Rubrique Associative

Théatre au Jardin



2eme édition de "Théâtre au jardin" chez Thierry et Marie Christine Denout à Montmardelin. Une belle soirée chaude et animée avec 68 personnes devant les 2 spectacles et une très belle animation musicale par Charlotte. Dégustation des 8 kgs de pain de Marine, future talmelière de Montmardelin, et des saucisses de Tony et Audrey (Du pré à l'assiette) qui ont eu un grand succès par leurs qualités. Merci aux sponsors qui ont contribué au succès de cette manifestation (Clemelo, Lucas Girard, la boîte à Meuh, le GAEC des Tourterelles).

13/07

Ensemble pour notre église campigerminoise

Soirée du 13 Juillet

Une belle soirée du 13 juillet.

Le 13 juillet dernier, l'association « Ensemble pour notre église campigerminoise » organisait une soirée festive autour d'un cochon à la broche.



Une nouvelle fois, la convivialité était au rendez-vous ! Plus de 200 personnes, adultes et enfants, sont venues partager le repas dans une ambiance chaleureuse et familiale. La soirée s'est ensuite poursuivie avec un bal qui a rapidement entraîné petits et grands sur la piste de danse.

Et ce ne sont pas les quelques gouttes de pluie tombées en fin de soirée qui ont découragé les danseurs : les plus motivés sont restés jusqu'au bout de la nuit !

L'association tient à adresser un grand merci à toutes les personnes qui, par leur présence et leur fidélité à ses manifestations, témoignent de leur soutien à ses actions, ainsi qu'aux pompiers pour leur aide précieuse lors de cette soirée.

Ces moments de convivialité ont aussi un objectif qui nous tient particulièrement à cœur : préserver et restaurer notre église. L'intégralité des bénéfices de cette soirée permettra à l'association de poursuivre les travaux engagés à l'intérieur de l'édifice.

Chaque participation à nos manifestations contribue à la sauvegarde et à la mise en valeur de ce patrimoine qui appartient à tous.

22/08

Jeunes Agriculteurs

Marche Gourmande



La première édition de la marche gourmande des JA de l'Avallonnais. 145 personnes ont répondu présents lors de cette belle journée ensoleillée. La marche comptait 13kms dans trois exploitations agricoles autour de la commune durant laquelle des produits locaux ont pu être dégustés avec la participation de la boucherie VAVON-GUYARD à Quarré les Tombes, le GAEC PRÉVOT à St Magnance, la fromagerie du lac au Lac Sauvin et la miellerie du crescent à Ruissotte. La trentaine de bénévoles vous donne rdv l'année prochaine pour découvrir d'autres exploitations !!!

19/09

Arts et Fêtes

Septembre en OR



L'association Arts et Fêtes , soutenue par la Vie Locale, a tenu sa quatrième édition de Septembre en Or. Un moment convivial et solidaire rassemblant bénévoles, familles et participants autour d'un grand élan de soutien pour la lutte contre le cancer des enfants. La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, rythmée par les rires des enfants et par un lâcher de ballons, symbole d'espoir. L'événement était animé par Tim Galway, qui a contribué à faire de cette soirée un moment convivial et fédérateur.
On en garde un souvenir chaleureux , porté par un engagement local très fort.
L'ensemble de la collecte est reversé à l'association Léna.







Rubrique Association

La Société Communale de Saint Germain des Champs

Information – Ouverture de la chasse



Nous vous informons que l'ouverture de la chasse sur le territoire communal aura lieu à compter du **18 octobre 2026 et se poursuivra jusqu'à la fin mars 2027.**

Afin de garantir la sécurité de tous pendant cette période, nous invitons les promeneurs, randonneurs, cyclistes et autres usagers de la nature à :

Rester sur les chemins et sentiers balisés.

Porter, lorsque cela est possible, des vêtements visibles ou de couleur vive.

Redoubler de vigilance lors des promenades en forêt et dans les zones rurales.

Respecter la signalisation temporaire pouvant être mise en place à proximité des secteurs de chasse.

Tenir les animaux de compagnie sous surveillance et à proximité.

Nous remercions chacun pour sa prudence et son respect des différents usages de nos espaces naturels, afin que cette période se déroule dans les meilleures conditions pour tous.

AGENDA

OCTOBRE



Samedi 31 Octobre à 15h00

Halloween

Rendez vous aux Buissons (Hameau Les Ruissottes).
Les enfants passeront dans les maisons du Hameau Les Ruissottes à la recherche de friandises.
L'après midi se terminera par un goûter convivial offert aux participants
Venez déguisés !

NOVEMBRE



Mercredi 11 Novembre à 11h00

Cérémonie commémorative

La Municipalité invite la population à participer à la cérémonie commémorative du 11 Novembre.
·10h45 : Rassemblement au cimetière, devant le monument des soldats
·11h00 : Cérémonie au Monument aux Morts
La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi à la Mairie pour clôturer ce moment de mémoire et de recueillement.

Samedi 14 Novembre à 19h00

Concours de Belote

Rendez-vous au foyer communal pour une soirée conviviale ouverte à tous, avec de nombreux lots à gagner.
Inscription obligatoire auprès de Jacqueline Maissa au 06 89 10 59 90 ou par mail : jacqueline.maissa@orange.fr.

Organisé par le club des retraités "Générations mouvement".
20 euros par équipe.

Venez partager un bon moment ! 🍀♠️❤️♣️♦️



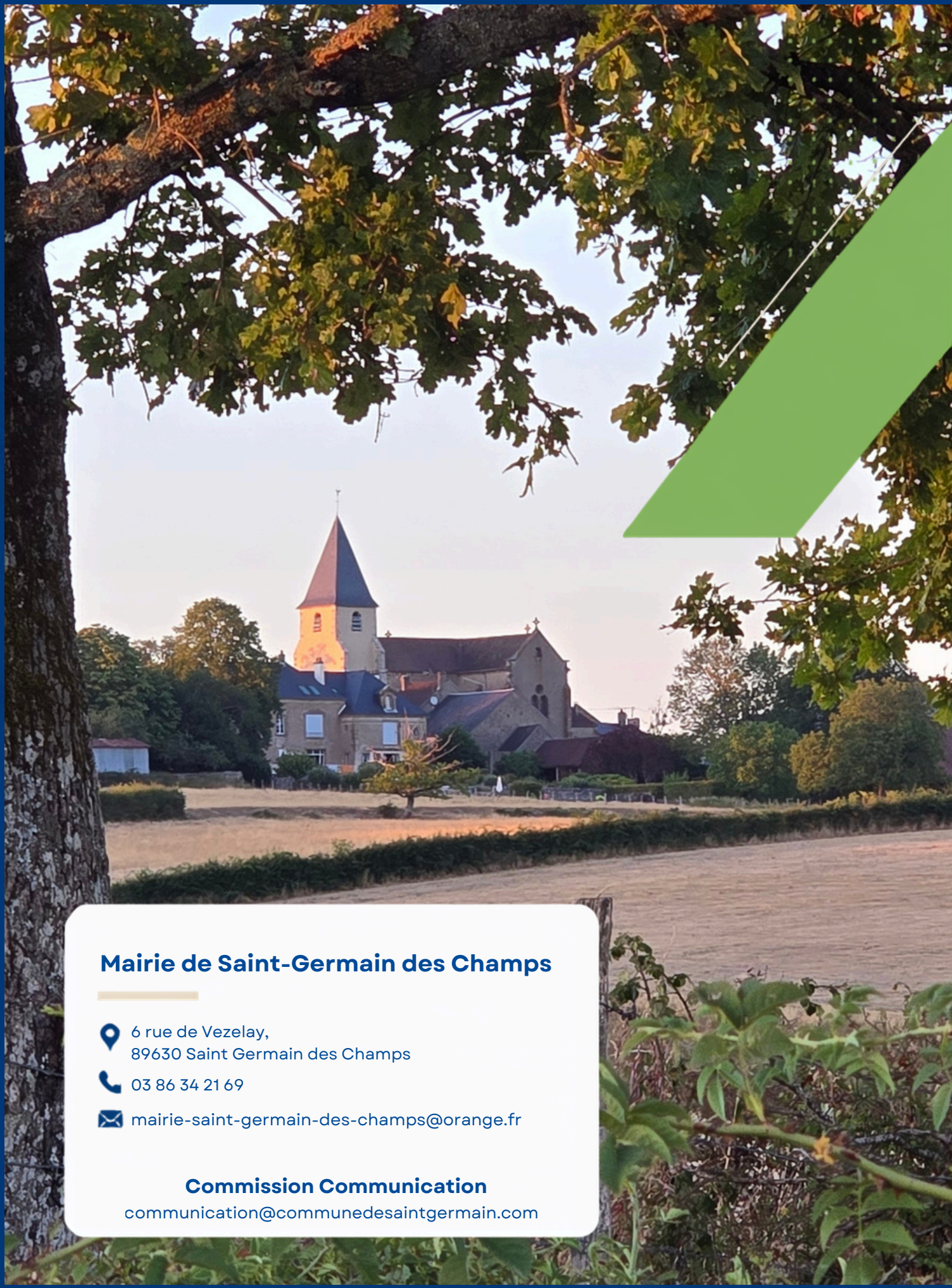
DECEMBRE

Samedi 5 Décembre

Vente de Sapins de Noel

Dimanche 13 Décembre

Repas des Aînés



Mairie de Saint-Germain des Champs

6 rue de Vezelay,
89630 Saint Germain des Champs

03 86 34 21 69

mairie-saint-germain-des-champs@orange.fr

Commission Communication

communication@communedesaintgermain.com